

Bibliothèque | Gulbenkian



 FONDATION
CALOUSTE GULBENKIAN
DÉLÉGATION EN FRANCE

Carte de lecteur

La carte de lecteur

L'usage régulier des services de la Bibliothèque Gulbenkian requiert la possession d'une carte de lecteur, actualisée chaque année.

Cette carte est strictement personnelle et ne peut être transmise à un tiers.

Elle contient, en plus du nom du lecteur, un code unique d'identification. Son utilisation est nécessaire pour obtenir les documents conservés en magasins et pour le prêt d'ouvrages à domicile.

Comment obtenir une carte de lecteur ?

Pour obtenir sa carte, le lecteur doit se rendre au service d'accueil de la bibliothèque, ou effectuer les démarches en ligne par le biais du catalogue informatisé dans l'option du menu «[Mon compte personnel](#)», option [pré-inscription](#).

Les données personnelles de la carte de lecteur sont strictement confidentielles, à usage interne et exclusives de la Bibliothèque Gulbenkian afin de réaliser des études sur ses utilisateurs.

Suite à sa pré-inscription, la réalisation et la remise de sa carte se feront au service d'accueil sur présentation d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, carte de séjour, permis de conduire) et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture récente d'internet, de téléphone, d'électricité, de gaz ou une quittance de loyer). Les lecteurs, dont la résidence principale est située à l'étranger et qui ne résident pas plus de six mois en France, doivent indiquer leur adresse du pays de résidence

La carte de lecteur est gratuite.

Renouvellement de la carte de lecteur

La carte de lecteur est valable 12 mois. Le renouvellement de celle-ci s'effectue au service d'accueil de la bibliothèque.

La Bibliothèque Gulbenkian s'autorise le droit de ne pas renouveler ou de bloquer la carte d'un lecteur, notamment si le titulaire de la carte n'a pas respecté les conditions générales d'accès et d'utilisation en vigueur.

Fait à Paris, le 13 avril 2020
Coordination de la bibliothèque